Travail à faire

1. Ouvrez Ciel Paye.

Par défaut la dernière société utilisée est ouverte, si aucune société n'est ouverte, cliquer le menu : **Dossier – Ouvrir...** et sélectionner votre entreprise pour l'ouvrir.

- 2. Activez l'écran d'accueil.
- 3. Activez le Bureau.
- 4. Répondez aux questions suivantes :

Quels menus permettent de	
Saisir des salariés :	Changer de mois de paye :
Créer les salaires :	Valider les bulletins de salaire :
Modifier une rubrique :	Sortir un salarié :
Éditer une fiche salarié :	Sauvegarder un dossier :
Fermer une entreprise :	Enregistrer un arrêt maladie :
Éditer le journal de paye :	Créer une DPAE :

5. Quittez Ciel Paye.

Autocorrection



